

BDO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 704 298,40 euros
Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
500 492 004 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Le Directoire de la société BDO FRANCE, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur les comptes consolidés du groupe BDO FRANCE.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 septembre 2022, le périmètre de consolidation du groupe BDO France comprenait les sociétés suivantes :

Société consolidante	30 sept. 2021		30 sept. 2021			
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% Interêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% Interêt	% Contrôle
Société consolidante						
BDO France		Top	Top		Top	Top
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
VRC		Fusion avec BDO IDF			100,00	100,00
BDO LES ULIS		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ZAS		Fusion avec BDO LES ULIS			100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
4 EXPERTISE						
LIBERAL GESTION						
COFIEC						
BDO ESGRH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		70,00	70,00		70,00	70,00
BDO ATEQUACY						
BDO TALENT MANAGEMENT (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO BSO		Fusion avec BDO PARIS			100,00	100,00
BDO Ci		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
SCM SEAP		Fusion avec BDO PARIS			100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PEREGRINE (4)		Acquisition 05/2022			100,00	100,00

HEKLA	Fusion avec BDO CORPORATE FINANCE	100,00	100,00		
BDO MEDITERRANEE		99,89	99,89	99,89	99,89
BDO REAL ESTATE		59,00	59,00	59,00	59,00
BDO MARSEILLE		100,00	100,00	100,00	100,00
BDO AUDIT SUD EST	Acquisition 03/2022	100,00	100,00		
BDO SUD OUEST				Cession	
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95	99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82	99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98	99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80	99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79	99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97	99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76	99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84	88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00	99,95	100,00
BDO INNOVATION		99,95	100,00	99,95	100,00
LITTORAL EXPERTISE				TUP avec BDO Fontenay	
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE	Acquisition 02/2022	100,00	100,00		
BDO ANGERS	Acquisition 10/2021	100,00	100,00		
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00	100,00	100,00
BGI		100,00	100,00	100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00	51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST		99,97	100,00	99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00		100,00
SCI BRISSO (1)			100,00		100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99	99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00	100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE		100,00	100,00	100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE 2		100,00	100,00	100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99	Creation	
BMP PROGELINK		100,00	100,00	Acquisition 07/2021	
BDO INTERPROFESSIONNEL		99,60	99,60	99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		48,80	49,00	48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		24,88	51,00	24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)	Acquisition 03/2022	48,80	100,00		
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00	100,00	100,00
BIPE ASIA	Fermeture			100,00	100,00

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes au 30 septembre 2022 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} octobre 2021 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée). Les données comparatives n'ont pas été retraitées, conformément aux dispositions transitoires de la norme.

Les méthodes et principes comptables de consolidation sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DU GROUPE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.

Il s'agit du 9^{ème} exercice du groupe consolidé.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 177 730 K € et le résultat net des sociétés intégrées s'est élevé à 7 373 k€ et celui de l'ensemble consolidé à 7 745 K €.

L'effectif total s'élève à 1608 personnes.

Est entrée dans le périmètre du groupe consolidé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la société suivante :

- Les sociétés CFM AUDIT, GMD et SOCOGERE ANJOU MAINE (les sociétés ont été fusionnées et sont devenues BDO ANGERS : acquisition en octobre 2021 (intégrée pour 12 mois)
- HEKLA : acquisition en décembre 2021 (intégrée pour 9 mois)
- BDO AVOCATS LYON : acquisition en avril 2022 (intégrée pour 7 mois)
- CBP & ASSOCIES : acquisition en mars 2022 (intégrée pour 7 mois)
- ADOCIS : acquisition en février 2022 (intégrée pour 8 mois)
- PEREGRYNE : acquisition en mai 2022 (intégrée pour 5 mois)

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Nous espérons poursuivre le développement et la progression du groupe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Nous vous renvoyons sur ce point au rapport de gestion.

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été engagé aucune dépense de recherche et de développement.

EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDES

Nous allons vous présenter les comptes consolidés qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les résultats sont présentés en K€.

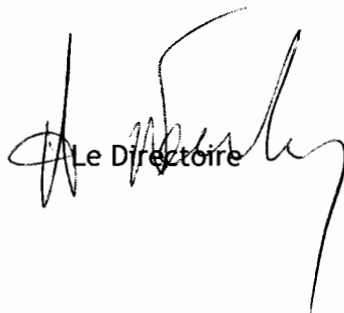
La comparaison avec l'exercice précédent vous est donc ici fournie à titre indicatif.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 177 730 K€ contre 147 070 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant ressort à 12 825 K€ contre 10 518 K€ pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier consolidé de - 2 205 K€ contre - 448 K€ pour l'exercice précédent, d'un impôt sur les sociétés de 3 247 K€ (3 158 K€ l'exercice précédent) le résultat net des entreprises intégrées ressort pour l'exercice à 7 373 K€ contre 6 912 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 7 745 K€ contre 6 965 K€ pour l'exercice précédent.


Le Directoire



**Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2022**

Signé par :
 Grégoire BISSON
08EB7A778CE47E...

ETAT SITUATION FINANCIERE

ACTIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2022 Net	30 sept.2021 Net
Actifs non courants			
Goodwill et relations clientèles	5	66 850	46 576
Droits d'utilisation - IFRS 16	4	25 040	25 858
Immobilisations incorporelles	5	95	77
Immobilisations corporelles	6	8 139	7 107
Immobilisations financières	7	2 464	2 199
Impôts différés actif	19	1 378	1 055
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		103 966	82 871
Actifs courants			
Stocks	8	8	4
Clients et autres débiteurs	8	51 686	44 679
Créances d'impôt	8	2 263	2 212
Autres actifs courants	8	17 597	15 724
Valeurs mobilières	9	4 247	4 210
Disponibilités	9	44 867	30 219
TOTAL ACTIFS COURANTS		120 668	97 048
TOTAL ACTIF		224 635	179 919

ETAT SITUATION FINANCIERE

PASSIF

En milliers d'euros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
Capitaux propres - part du groupe	10	17 533	10 496
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 067	2 295
TOTAL CAPITAUX PROPRES		19 600	12 791
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	19 301	15 302
Passifs non courants			
Provision impôts différés conso.	19		
Provision pour risques & charges	11	4 078	3 521
Autres passifs non courants	12	10 454	5 139
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	12	53 212	38 655
Emprunts non courants IFRS 16	4	20 072	21 193
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		87 816	68 507
Passifs courants			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	10 681	7 160
Emprunts courants IFRS 16	4	5 635	5 160
Fournisseurs	13	17 415	13 565
Fournisseurs immobilisations / crédits vendeurs	13	379	286
Autres passifs courants	13	45 566	39 275
Dettes d'impôts	13	297	735
Produits constatés d'avance	13	17 944	17 138
TOTAL PASSIFS COURANTS		97 917	83 319
TOTAL PASSIF		224 635	179 919

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	14	177 730	147 070
Charges opérationnelles	15	-36 783	-27 091
charges de personnel	16	-114 698	-97 311
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 762	-2 710
Amortissements	5 et 6	-1 768	-1 591
Amortissements IFRS 16	4	-5 742	-5 464
Amortissements relations clientèles	5	-2 271	-2 229
Dotations aux provisions nettes de reprises	11	-935	-647
Autres produits et charges opérationnels courants	17	55	490
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		12 825	10 518
Produits financiers	18	9	658
Charges financières	18	-2 215	-1 106
RESULTAT FINANCIER		-2 205	-448
Impôts sur les bénéfices	19	3 247	3 158
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		7 373	6 912
Résultat net part du Groupe		6 790	6 164
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		584	748
Nombre moyen d'actions	20	242 150	1 260 866
Résultat net par action en Euros	20	28,04	4,89
Résultat net dilué par action en Euros	20	28,04	4,89

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
Résultat net des sociétés intégrées		7 373	6 912
Sortie		371	53
RESULTAT GLOBAL		7 745	6 965
Résultat net part du Groupe		7 161	6 217
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		584	748

FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
RESULTAT NET	CDR	7 374	6 912
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence			
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses	(2)	4 733	4 096
Amortissements IFRS 16	4	5 742	5 464
Plus et moins values de cession	17	8	-101
Impôts différés	19	-333	-56
Capacité d'autofinancement		17 525	16 316
Evolution des créances	8	-3 468	3 865
Evolution des dettes	13	6 212	7 775
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		2 744	11 640
FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		20 269	27 955
Acquisitions d'actifs	(1)	-2 416	-1 431
Cessions	17	3 129	97
Variations actifs financiers	7	-189	-43
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	5	-18 173	1 780
FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-17 650	402
Evolution des Comptes courants d'associés	12	3 916	14 157
Augmentation / réduction de capital et apports	10	679	-36 629
Distribution de dividendes	10	-932	-607
Encaissements d'emprunts	12	25 605	41 649
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	12	-8 676	-37 738
Remboursement d'emprunts IFRS16	4	-8 540	-5 330
FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		12 052	-24 498
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		14 671	3 859
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	9	34 417	30 557
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	9	49 087	34 417

- | | |
|---|----------|
| (1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 5 : | 15 K€ |
| - Acquisition immobilisations corporelles note 6 : | 2 414 K€ |
| - Variation fournisseurs immobilisations note 13 : | -13 K€ |
| (2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 5 : | 2 331 K€ |
| - Amortissements immobilisations corporelles note 6 : | 1 709 K€ |
| - Dotations aux provisions note 11 : | 1 301 K€ |
| - Reprises provisions note 11 : | -607 K€ |

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'€uros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires	Dont variation de capital Cash
Capitaux propres au 30/09/2020	51 029	1 725	260
Resultat de l'exercice	6 164	748	
Augmentation de capital	17		17
Apport titres Progelink	1 208		
Fusion avec Financière BDO	-9 779		
Augmentation de capital Financière BDO	650		650
Réduction de capital Financière BDO	-2 243		-2 243
Réduction de capital PV 31-07-2021	-24 544		-24 544
Réduction de capital associés sortants	-10 508		-10 508
Réduction de capital titres auto détenus Financière BDO 30/09/2020	-1 076		
Distributions de dividendes	-459	-148	
Sortie et autres mouvements	36	-31	
Capitaux propres au 30/09/2021	10 495	2 295	-36 629
Resultat de l'exercice	6 790	584	
Augmentation de capital			0
Rachat de titres minoritaires	35	-701	
Actions propres	-624		-624
Augmentation de capital	1 302		1 302
Distributions de dividendes	-820	-111	
Sortie et autres mouvements	354	1	
Capitaux propres au 30/09/2022	17 533	2 068	679

NOTE 1

Base de préparation

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2022.

Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2022 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 30 septembre 2021 à l'exception des changements ci-après :

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire

Les mises à jour de normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture et ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

Normes, amendements et interprétations publiés, applicables par anticipation au 1er janvier 2021 et adoptés par l'Union Européenne :

- Amendements à la norme IAS 37 - Contrats déficitaires - Coûts d'exécution du contrat Ces amendements précisent les coûts à retenir lors de l'analyse de contrats déficitaires.
- Amendements à la norme IFRS 3 - Mise à jour du cadre conceptuel.
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2018/2020 (amendements mineurs des normes IFRS 1, IFRS 9, IAS 41, IFRS 16).
- Amendements à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB applicables au 1er janvier 2023 mais non encore adoptés par l'Union Européenne

- Amendements à la norme IAS 1 - Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables Ces amendements visent à clarifier les informations à fournir dans les états financiers sur les méthodes comptables significatives (« material » au sens d'IAS 1). Le Practice Statement 2 « Making materiality judgements » est mis à jour avec l'ajout d'une démarche d'analyse du caractère significatif de l'information en matière comptable et des exemples d'application des principes d'IAS 1 amendés.

- Amendements à la norme IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants Ces amendements visent à préciser les critères de classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant.
- Amendements à la norme IAS 8 - Définition d'une estimation comptable Ces amendements ont pour objectif de définir la notion d'estimation comptable comme étant « un montant monétaire dans les états financiers qui est sujet à des incertitudes en ce qui concerne son évaluation ». Ils précisent également qu'une entité élabore des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure (montants monétaires non observables directement).
- Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance (en remplacement d'IFRS 4) Cette norme n'est pas applicable au Groupe. ♦ Amendements à la norme IAS 12 - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction Ces amendements précisent qu'il convient de comptabiliser l'impôt différé sur les transactions pour lesquelles l'entreprise comptabilise à la fois un actif et un passif telles que les contrats de location.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2022. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2022 :

- HEKLA (9 mois)
- BDO AVOCATS LYON (7 mois)
- CBP & ASSOCIES (7 mois)
- ADOCIS (8 mois)
- PEREGRYNE (5 mois)

Sur 2021 :

- BMP Progelink (3 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2022.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

Modalités retenues

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
 - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
 - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

NOTE 2

Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'€uros.

Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique “Relations clientèles” qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n’est pas amorti et fait l’objet d’un test annuel de dépréciation.

Actifs incorporels autres que le goodwill

Les actifs incorporels sont inscrits à l’actif à leur juste valeur à la date d’acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d’actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d’expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d’acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d’usage.

Contrats de location

Il est appliqué la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s’il confère le droit de contrôler l’utilisation d’un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

Les accords identifiés qui, bien que n’ayant pas la forme juridique d’un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l’utilisation d’un actif ou d’un groupe d’actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers (tertiaires et logements), et pour une part mineure sur des véhicules de transport et divers matériels informatiques.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d’un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d’un actif au titre du droit d’utilisation, en contrepartie d’une dette liée à l’obligation locative, présentée parmi les « Passifs financiers courants et non courants ».

Lors de la comptabilisation initiale d’un contrat, le droit d’usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d’être exercées.

En règle générale, le taux implicite étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 dollars ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail - consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur - qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature

à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Créances et dettes

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces

valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

Avantages du personnel

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du

risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant précisé qu'il a été modifié la date de départ :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 3,70 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, /15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 0,88 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Comptes courants d'associés

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 1,66 %.

Passifs courants et non courants

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Classement comptable du crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

Communiqué CNC du 14 janvier 2010

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

NOTE 3

Périmètre de Consolidation

Société consolidante	30 sept. 2022		30 sept. 2021			
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
Société consolidante		Top	Top		Top	Top
BDO France						
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
VRC	Fusion avec BDO IDF				100,00	100,00
BDO LES ULIS		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO 2AS	Fusion avec BDO LES ULIS				100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
4 EXPERTISE				TUP avec BDO IDF		
LIBERAL GESTION				TUP avec BDO IDF		
COFIEC				TUP avec BDO IDF		
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH	Acquisition de 30 % des titres au cours de l'exercice	100,00	100,00		70,00	70,00
BDO ATEQUACY				Fusion avec BDO RH		
BDO TALENT MANAGEMENT (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO BSO	Fusion avec BDO PARIS				100,00	100,00
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
SCM SEAP	Fusion avec BDO PARIS				100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PEREGRYNE (4)	Acquisition 05/2022	100,00	100,00			
HEKLA	Fusion avec BDO CORPORATE FINANCE					
BDO MEDITERRANEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO REAL ESTATE		59,00	59,00		59,00	59,00
BDO MARSEILLE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO AUDIT SUD EST	Acquisition 03/2022	100,00	100,00			
BDO SUD OUEST				Cession		
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95		99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82		99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98		99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80		99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79		99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97		99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76		99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO INNOVATION		99,95	100,00		99,95	100,00
LITTORAL EXPERTISE				TUP avec BDO Fontenay		
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE	Acquisition 02/2022	100,00	100,00			
BDO ANGERS	Acquisition 10/2021	100,00	100,00			
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST		99,97	100,00		99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE 2		100,00	100,00		100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99	Création	99,99	99,99
BMP PROGELINK		100,00	100,00	Acquisition 07/2021	100,00	100,00
BDO INTERPROFESSIONNEL		99,60	99,60		99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		48,80	49,00		48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		24,88	51,00		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)	Acquisition 03/2022	48,80	100,00			
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00
BIPE ASIA	Fermeture				100,00	100,00

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS et de BDO AVOCATS ATLANTIQUE permettent de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de ces filiales. Dans ce cadre, ces sociétés sont intégrées selon le mode d'intégration globale.

- (3) La société BDO France détient 60 % du capital de BDO TALENT MANAGEMENT. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO TALENT MANAGEMENT lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO TALENT MANAGEMENT.
- (4) La société BDO France détient 70 % du capital de BDO PEREGRYNE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO PEREGRYNE lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO PEREGRYNE.

Au 30 septembre 2022, toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

Démembrement de titres - Usufruit

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice précédent.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n° 117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-propiétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-propiétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-propiétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-propiétaire (actionnaires minoritaires)

Les titres de participation non consolidés concernent :

- une société qui ne présente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé :
 - MV CONSEIL détenue à 45 % par BDO Atlantique

Le groupe détient également des titres souscrits auprès des banques mutualistes pour un montant de 6 K€

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'€uros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021	Variation de	Ouverture	Variation
		Net	Net	périmètre et sorie		
Actifs non courants						
Goodwill et relations clientèles	5	66 850	46 576	22 564	69 140	-2 290
Droits d'utilisation	4	25 040	25 858	872	26 730	-1 690
Immobilisations incorporelles	5	95	77	75	152	-57
Immobilisations corporelles	6	8 139	7 107	580	7 687	453
Immobilisations financières	7	2 464	2 198	76	2 274	190
Sociétés mises en équivalence		0	0	0	0	0
Autres actifs à long terme	8	0	0		0	0
Impôts différés actif	19	1 378	1 055	-9	1 046	332
TOTAL ACTIFS NONS COURANTS		103 966	82 871	24 158	107 029	-3 063
Actifs courants						
Stocks	8	8	4	0	4	4
Clients et autres débiteurs	8	51 686	44 679	3 971	48 650	3 036
Créances d'impôt	8	2 263	2 212	93	2 305	-43
Autres actifs courants	8	17 597	15 724	1 395	17 119	479
Valeurs mobilières	9	4 247	4 210		4 210	37
Disponibilités	5.2	44 867	30 219	-17 131	13 088	31 779
TOTAL ACTIFS COURANTS		120 668	97 048	-11 672	85 376	35 293
TOTAL ACTIF		224 635	179 918	12 486	192 405	32 230
PASSIF En milliers d'€uros						
Capitaux propres - part du groupe	10	17 533	10 496	354	10 850	6 683
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 067	2 295	-700	1 595	472
TOTAL CAPITAUX PROPRES		19 600	12 791	-346	12 445	7 155
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	19 301	15 302	80	15 382	3 919
Passifs non courants						
Provision impôts différés conso.	19	0	0	0	0	0
Provision pour risques & charges	11	4 078	3 521	-137	3 384	694
Autres passifs non courants	12	10 454	5 139	6 307	11 446	-992
Emprunts auprès étab. de crédit à plus d'un an	4	53 212	38 655	1 158	39 813	13 399
Emprunts non courants IFRS 16 (1)	12	20 072	21 193	670	21 863	-1 791
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		87 816	68 507	7 998	76 505	11 310
Passifs courants						
Emprunts auprès étab. de crédit à moins d'un an	12	10 681	7 160	106	7 266	3 415
Emprunts courants IFRS 16 (1)	4	5 635	5 160	349	5 509	126
Fournisseurs	13	17 415	13 565	1 725	15 290	2 125
Fournisseurs immobilisations	13	379	286	0	286	92
Autres passifs courants	13	45 566	39 275	1 992	41 266	4 299
Dettes d'impôts	13	297	735	113	848	-551
Produits constatés d'avance	13	17 944	17 138	468	17 606	338
TOTAL PASSIFS COURANTS		97 917	83 319	4 754	88 072	9 845
TOTAL PASSIF		224 635	179 919	12 486	192 405	32 230

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'euros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	182 459	149 252	33 206
Charges opérationnelles	-38 096	-27 757	-10 339
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 834	-2 567	-266
Charges de personnel	-118 000	-98 616	-19 384
Amortissements	-1 928	-1 585	-343
Amortissements Relations clientèles	-2 288	-2 229	-59
Amortissements IFRS 16	-5 742	-5 464	-278
Dotations aux provisions nettes de reprises	-1 027	-642	-385
Autres produits et charges opérationnels courants	92	488	-396
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	12 636	10 881	1 755
Produits financiers	9	658	-649
Charges financières	-2 226	-1 110	-1 116
RESULTAT FINANCIER	-2 217	-452	-1 766
Impôts sur les bénéfices	3 172	3 064	108
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	7 247	7 365	-119

NOTE 4

IFRS 16

En milliers d'€uros	30/09/2021	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Correction ouverture	Variation de périmètre	Remb. / Sortie	30 sept.2022
Valeur brute	36 877	7 024			15	1 612	-4 178	41 350
Amortissements	-11 018			-5 742	-103	-741	1 294	-16 310
Total actif	25 858	7 024	0	-5 742	-88	872	-2 884	25 040

En milliers d'€uros	30/09/2020	Augmentation	Autres mouvements	Affectation résultat	Correction ouverture	Résultat	Variation de périmètre	Remboursements	30 sept.2021
Réserves	-322			-172	-36		-49		-580
Résultat de l'exercice	-172			172		-87			-87
Dettes non courantes	21 193	5 735	-6 432		-40		670	-1 054	20 071
Dettes courantes	5 160	1 289	6 432		-11		251	-7 486	5 635
Total Passif	25 858	7 024	0	0	-88	-87	872	-8 540	25 040
Loyers	5 829								6 178
Intérêts	-538								-580
Amortissements	-5 464								-5 742
Valeur nette comptable des contrats arrêtés	-38								-2 884
Autres produits opérationnels	38								2 942
Total résultat	-172								-87

Retraitement des loyers

En milliers d'€uros	Total	Total
Loyers	5 829	6 178
Amortissements	-5 464	-5 742
Intérêts	-538	-580
Effet résultat	-173	-145

Echéanciers des emprunts

En milliers d'€uros	Total	Total
Moins d'un an	5 160	5 635
Entre un et deux ans	5 005	4 854
Entre deux et trois ans	4 301	4 209
Entre trois et quatre ans	3 845	4 046
Entre quatre et cinq ans	3 612	4 046
Supérieur à cinq ans	4 430	2 917
Total dettes	26 353	25 706

Le taux d'actualisation retenu est de 1.99 % en 2022 et de 1.50 % sur les nouveaux contrats de 2021.

NOTE 5

Immobilisations incorporelles

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
VALEUR BRUTE				
Au 30 septembre 2021	39 647	32 041	1 939	73 627
Acquisitions (1)			15	15
Cessions / sorties			-167	-167
Autres mouvements			-13	-13
Variation de périmètre	20 689	1 857	373	22 918
Au 30 septembre 2022	60 335	33 898	2 146	96 379
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 30 septembre 2021	-218	-24 894	-1 861	-26 973
Amortissements		-2 271	-60	-2 331
Cessions			167	167
Autres mouvements				
Variation de périmètre			-298	-298
Au 30 septembre 2022	-218	-27 165	-2 052	-29 435
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 30 septembre 2021	39 429	7 147	77	46 653
Au 30 septembre 2022	60 118	6 732	94	66 945

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- BDO ECONOMIE ET PERFORMANCE (ADOCIS) : 8 622 K€
- BDO ANGERS : 2 175 K€
- BDO AUDIT SUD EST (CBP AUDIT) : 1 052 K€
- BDO PEREGRYNE : 7 824 K€
- HEKLA : 1 085 K€
- BDO AVOCATS LYON : 1 788 K€

Les écarts d'acquisition 2022 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'euros	Adocis	BDO Angers	CBP Audit	Pérégrine	Hékia	BDO Avocats Lyon	BDO RH rachat titres aux minoritaires	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	1 378	525	138	16	213	1 609			3 879
Pourcentage acquis	100%	100%	100%	100%	100%	100%			
Capitaux propres acquis	1 378	525	138	16	213	1 609		0	3 879
Valeur d'acquisition	10 000	2 700	1 191	7 840	1 297	3 397		0	26 425
Ecart d'acquisition	8 622	2 175	1 052	7 824	1 084	1 788	0	0	22 546
Goodwill	8 622	836	518	7 824	1 084	1 788			20 673
Relations clientèles		1 338	534						1 872
Total affectations	8 622	2 175	1 052	7 824	1 084	1 788	0	0	22 545
Engagements de rachat et crédit vendeur		364		5 890	418				6 672
Paielements	10 000	2 700	1 191	1 950	879	3 397	663	0	20 780
Variation crédits vendeurs								1 041	1 041
Décassements	10 000	2 700	1 191	1 950	879	3 397	663	1 042	21 821
Trésorerie nette acquise	579	1 143	82	152	635	1 057			3 649
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	-9 421	-1 556	-1 109	-1 798	-244	-2 340	-663	-1 042	-18 173

Au 30 septembre 2022, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'euros	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2022	Total 30/09/2021
Ile de France	28 619	12 481	41 101	32 192
Bipe	4 651		4 651	4 651
Rhône Alpes	6 952	7 443	14 395	12 608
PACA	854	3 030	3 884	2 832
Atlantique	19 259	10 944	30 203	19 406
Total brut	60 335	33 898	94 233	71 688
Ile de France	218	9 963	10 181	9 550
Rhône Alpes		6 744	6 744	6 098
PACA		1 780	1 780	1 580
Atlantique		8 679	8 679	7 883
Total dépréciations et amortissements	218	27 165	27 383	25 112
Valeur nette	60 118	6 732	66 850	46 576

NOTE 6

Immobilisations corporelles

En milliers d'€uros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en-cours et acomptes	Montant
VALEUR BRUTE					
Au 30 septembre 2021	474	3 767	15 417	339	19 997
Acquisitions (1)		145	1 495	774	2 414
Sorties		-7	-1 777		-1 783
Autres mouvements			312	-295	17
Variation de périmètre			1 471		1 471
Au 30 septembre 2022	474	3 906	16 919	817	22 116
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 30 septembre 2021		-2 196	-10 695		-12 890
Amortissements		-116	-1 593		-1 709
Sorties		5	1 525		1 531
Autres mouvements			-17		-17
Variation de périmètre			-891		-891
Au 30 septembre 2022		-2 306	-11 670		-13 976
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 30 septembre 2021	474	1 572	4 723	339	7 107
Au 30 septembre 2022	474	1 599	5 249	817	8 139

NOTE 7

Autres actifs non courants

En milliers d'€uros	Autres titres	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2021	6	2 193	2 199
Augmentation		337	337
Diminution	0	-148	-148
Variation de périmètre	1	75	76
Au 30 septembre 2022	6	2 457	2 464

NOTE 8

Créances

En milliers d'€uros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2021	4	44 679	2 212	4 368	174	11 182	62 619
Variation	4	3 036	-43	-365	-1	837	3 468
Reclassement		0				8	8
Variation de périmètre		3 971	93	266	21	1 108	5 459
Au 30 septembre 2022	8	51 686	2 263	4 269	193	13 135	71 554

Toutes les créances sont à moins d'un an.

NOTE 9

Disponibilités

En milliers d'€uros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2021	4 210	30 219	34 429	-12	34 417
Variation	37	14 648	14 685	-15	14 670
Au 30 septembre 2022	4 247	44 867	49 114	-27	49 087

NOTE 10

Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 2 810 K€ qui est composé de 260 151 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2021	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation et réduction de capital	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2022
Capital social	2 819				-10		2 810
Primes d'émission et de fusion	894				-109		785
Capital social et primes	3 713	0			-119	0	3 595
Réserve légale	238	44				0	282
Autres réserves	15 710	2 212		-820		0	17 102
Réserves consolidés	-15 330	3 909			797	388	-10 236
Résultat	6 164	-6 164	6 790				6 790
Capitaux propres part du groupe	10 496	0	6 790	-820	679	388	17 533
Résultat des minoritaires	748	-748	584	0			584
Réserves des minoritaires	1 547	748		-111		-700	1 484
Participations ne donnant pas le contrôle	2 295	0	584	-111	0	-700	2 068
Capitaux propres	12 791	0	7 373	-931	679	-312	19 600

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

NOTE 11

Provisions

En milliers d'euros	30 sept.2021	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept.2022
Provisions pour risques et charges (1)	718	108		832	-510	1 148
Indemnités départ en retraite	2 803	261	-505	469	-98	2 930
Total provisions au passif	3 521	369	-505	1 301	-607	4 078
Provisions clients et autres créances	6 557	426		3 326	-3 084	7 225
Provisions sur débiteurs divers						
Total provisions à l'actif	6 557	426		3 326	-3 084	7 225
TOTAL	10 078	795	-505	4 626	-3 692	11 302

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

NOTE 12

Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'euros	30 sept. 2021	Variation Périètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2022
Comptes courant associés	15 302	80	4	3 916	19 301
Engagements de rachat et crédits vendeurs	4 870	6 307		-1 121	10 056
Autres dettes à plus d'un an	53			65	118
Participation des salariés	216			64	280
Autres passifs non courants	5 139	6 307		-992	10 454
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires + 1 an (1)	38 655	1 158	-3 569	16 969	53 212
Emprunts bancaires + 1 an (1)	38 655	1 158	-3 569	16 969	53 212
Concours bancaires	12			15	27
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires (1)	7 114	106	3 569	-145	10 645
ICNE	34	3	-4	-24	9
Dettes financières à moins d'un an	7 160	109	3 565	-154	10 681
TOTAL	66 256	7 654		19 739	93 649
Participation des salariés	216			64	280
Emprunts bancaires (1)	45 769	1 264		16 824	63 857
ICNE	34	3	-4	-24	9
Total dettes financières	46 019	1 267	-4	16 864	64 146

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2022 :

- -1 an : 10 645 K€
- Entre 1 et 2 ans : 11 989 K€
- Entre 2 et 3 ans : 12 059 K€
- Entre 3 et 4 ans : 11 728 K€
- Entre 4 et 5 ans : 11 186 K€
- Plus de 5 ans : 6 250 K€
- **Total :** **63 857 K€**

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Les engagements de rachat des titres BDO TALENT MANANGEMENT pour un montant de 989 K€
- Associés sortants 2 759 K€
- Les engagements de rachat des titres BDO PEREGRYNE pour un montant de 5 889 K€
- Les engagements de rachat des titres HEKLA pour un montant de 417 K€.

NOTE 13

Dettes

En milliers d'€uros	30 sept.2021	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2022
Fournisseurs	13 564	1 725	0	2 126	17 415
Avances et acomptes reçus / com.	89	26		363	478
Dettes sociales	18 547	1 101		2 027	21 675
Dettes fiscales hors IS	12 290	863		151	13 303
Impôts sur les sociétés	735	113		-551	297
Dettes diverses	8 349	2		1 759	10 109
Produits constatés d'avance	17 138	468		338	17 944
TOTAL	70 712	4 298	0	6 212	81 222

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'€uros	30 sept.2021	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2022
Fournisseurs	22			-22	
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS				118	118
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses	31			-31	
Produits constatés d'avance					
TOTAL	53			65	118

En milliers d'€uros	30 sept.2021	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2022
Fournisseurs immobilisations immos corp.	1	0	0	13	14
Crédit vendeur	285			80	364
TOTAL	286	0	0	92	379

NOTE 14

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
Expertise comptable et autres	148 228	119 790	28 438
Audit légal et contractuel	29 502	27 280	2 222
Total	177 730	147 070	30 660

NOTE 15

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	Rétraitement entrée 2022	30/09/2022 périmètre 2021	30/09/2021 proforma	Variation périmètre constant
Transfert de charges d'exploitation	-285	-28	-257	-431	175
Achats de marchandises	599	0	599	462	137
Achats non stockés et fournitures	1 212	85	1 127	969	159
Sous-traitance	12 116	-343	12 459	7 994	4 465
Locations et charges locatives	1 480	167	1 314	1 649	-335
Entretiens et maintenance	6 684	196	6 487	5 855	633
Assurances	461	38	422	435	-13
Honoraires	2 349	142	2 206	2 061	145
Relations publiques	1 858	39	1 819	1 054	765
Frais de déplacement	3 536	200	3 337	2 214	1 123
Téléphone et poste	1 102	86	1 016	1 001	15
Services bancaires	279	14	265	241	24
Créances irrécouvrables	759	0	759	462	296
Autres charges	4 634	292	4 342	3 659	683
Total	36 783	887	35 896	27 627	8 269

La colonne retraitement entrée 2022 intègre la neutralisation des charges 2022 des sociétés acquises en 2022.

La colonne 30/09/2021 comprend les sociétés acquises en 2021 dont les charges ont été ramenées sur 12 mois.

NOTE 16

Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2022	Rétraitement entrée 2022	30/09/2022 périmètre 2021	30/09/2021 proforma	Variation périmètre constant
Salaires	85 671	4 402	81 270	73 995	7 275
Charges sociales	29 027	1 399	27 627	24 897	2 731
Total	114 698	5 801	108 897	98 891	10 006

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

NOTE 17

Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'euros	30 sept.2022	30 sept.2021
Cessions d'actifs	3 129	97
Cessions de titres consolidés	0	2 000
Valeur nette comptable des actifs cédés	-3 137	-106
Valeur nette comptable des titres cédés	0	-1 889
Plus et moins values dans le TFT	-8	102
Divers charges et produits de gestion courante	63	388
Total produits et charges courants	55	490

Les cessions d'actifs et les valeurs nettes comptables des actifs cédés sont essentiellement issues de contrats IFRS16 qui ont été résiliés avant le terme.

NOTE 18

Résultat financier

Les produits financiers comprennent :

En milliers d'€uros	30 sept.2022	30 sept.2021	Variation
Plus-values sur les placements financiers	5	464	-460
Reprises de provisions sur placements financiers		159	-159
Autres produits financiers	5	35	-30
Total	9	658	-649

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept.2022	30 sept.2021	Variation
Intérêts sur emprunts	1 246	552	694
Moins value sur placements financiers	359		359
Charges financières IFRS16	580	538	42
Autres charges financières	29	16	13
Total	2 215	1 106	1 108

NOTE 19

Impôts sur les sociétés et impôts différés

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Impôts sur les sociétés	3 579	3 213
Impôts différés	-333	-55
TOTAL	3 247	3 158

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 26,5 %	18 291	4 847	13 444
Résultat imposé au taux normal à 25 %	-5 514	-1 379	-4 136
Résultat non fiscalisé	120		120
Amortissement des relations clientèles	-2 271		-2 271
Contribution sociale		62	-62
Crédits d'impôts		-278	278
TOTAL	10 626	3 253	7 373

Détail résultat non fiscalisé

TVS	-12
Amortissements ND	-77
CIR	522
Régime société mère	-186
Mécénat	-364
Déficits non activés en impôts différés	194
Autres	43
TOTAL	120

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Résultat	Variation de périmètre	Soie
Organic	0	0	0		
IDR	2 832	2 705	266	307	-446
Déficits reportables	426	239	134	53	
Provisions réglementées	-495	-378	-117		
OPCVM			0		
Frais d'acquisition de titres	655	463	192		
Effort construction	20	10	10		
Congés payés	220	225	-6		
Participations	1 825	991	834		
Provisions internes			0		
IFRS16	662	494	90	78	
Juste valeur	-634	-771	137		
Total base	5 511	3 978	1 540	439	-446
Taux d'impôt	25,00%	26,50%		25,00%	26,50%
TOTAL	1 378	1 054	332	110	-118

Au bilan en milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
Actif	1 378	1 055	324
Passif	0	0	0
TOTAL	1 378	1 055	324

NOTE 20

Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Résultat net part du groupe K€	6 790	6 164
Nombre moyen d'actions	242 150	1 260 866
Résultat net par action en €uro	28,04	4,89

NOTE 21

Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 690 K€ pour l'exercice 2021/2022.

NOTE 22

Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	30 sept.2022	30 sept.2021
Arcade Audit	73	67
Bewiz	36	28
BECOUBE	10	
AUDIT 01	3	
Jean Luc Paupert / Avalon Audit	19	19
Réseau In extenso	31	31
AFCI	2	2
A&A Audit Conseil Comptabilité	12	12
Solis Nantes	6	6
TOTAL	193	165

NOTE 23

Effectifs

A la fin de l'exercice	30 sept.2022	30 sept.2021
Associés opérationnels	123	114
Personnel technique	1 250	1 082
Personnel administratif	235	193
TOTAL	1 608	1 389

NOTE 24

Engagements hors bilan

Cautions et nantissements

BDO Atlantique :

- Cautions données au CIO pour garantir Deux emprunts de BDO Rennes : 89 475 Euros

BDO France :

- Engagement à 1^{ère} demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Dans le cadre de la signature de l'emprunt syndiqué avec Banque Populaire, BNP, CIC, BECM et CMO, les garanties suivantes ont été accordées :
 - Nantissement 1 980 parts sociales BDO ESRH
 - Nantissement 214 555 actions BDO IDF
 - Nantissement 92 995 parts sociales de BDO PARIS AUDIT & ADVISORY
 - Nantissement 17 135 actions BDO RHONE ALPES
 - Nantissement 109 790 actions BDO ATLANTIQUE
 - Nantissement 159 099 048 actions BDO BIPE ADVISORY
 - Nantissement 393 actions BDO SOFTWARE
 - Nantissement 1 784 actions BDO ECONOMIE ET PERFORMANCE
 - Nantissement 990 actions BDO INTERPROFESSIONNEL

Le montant global des emprunts dus au 30 septembre 2022 couvert par ces nantissements s'élève à 53 246 K€

NOTE 25

Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 26

Evènements postérieurs

- Acquisition de 40 % des titres de BDO REAL ESTATE, en janvier 2023.



BDO FRANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

43-47 Avenue Grande Armée

75116 PARIS

R.C.S. Paris 500 492 004

ARCADE AUDIT
19, rue du Général Foy
75008 PARIS

BEWIZ AUDIT
20, rue la Condamine
75017 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2022

BDO FRANCE SAS
Siège social : 43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS
R.C.S. Paris 500 492 004

A l'Assemblée générale de la société BDO France,

1 ■ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BDO France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 ■ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

6 ■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 20 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes,
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

BEWIZ AUDIT



Camille BOIVIN

ARCADE AUDIT



Jean-Marie IDELON-RITON

Comptes consolidés au 30 septembre 2022

BDO FRANCE SAS
Siège social : 43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS
R.C.S. Paris 500 492 004

ETAT SITUATION FINANCIERE

ACTIF

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2022 Net	30 sept.2021 Net
Actifs non courants			
Goodwill et relations clientèles	5	66 850	46 576
Droits d'utilisation - IFRS 16	4	25 040	25 858
Immobilisations incorporelles	5	95	77
Immobilisations corporelles	6	8 139	7 107
Immobilisations financières	7	2 464	2 199
Impôts différés actif	19	1 378	1 055
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		103 966	82 871
Actifs courants			
Stocks	8	8	4
Clients et autres débiteurs	8	51 686	44 679
Créances d'impôt	8	2 263	2 212
Autres actifs courants	8	17 597	15 724
Valeurs mobilières	9	4 247	4 210
Disponibilités	9	44 867	30 219
TOTAL ACTIFS COURANTS		120 668	97 048
TOTAL ACTIF		224 635	179 919

ETAT SITUATION FINANCIERE

PASSIF

En milliers d'euros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
Capitaux propres - part du groupe	10	17 533	10 496
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 067	2 295
TOTAL CAPITAUX PROPRES		19 600	12 791
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	19 301	15 302
Passifs non courants			
Provision impôts différés conso.	19		
Provision pour risques & charges	11	4 078	3 521
Autres passifs non courants	12	10 454	5 139
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	12	53 212	38 655
Emprunts non courants IFRS 16	4	20 072	21 193
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		87 816	68 507
Passifs courants			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	10 681	7 160
Emprunts courants IFRS 16	4	5 635	5 160
Fournisseurs	13	17 415	13 565
Fournisseurs immobilisations / crédits vendeurs	13	379	286
Autres passifs courants	13	45 566	39 275
Dettes d'impôts	13	297	735
Produits constatés d'avance	13	17 944	17 138
TOTAL PASSIFS COURANTS		97 917	83 319
TOTAL PASSIF		224 635	179 919

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	14	177 730	147 070
Charges opérationnelles	15	-36 783	-27 091
charges de personnel	16	-114 698	-97 311
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 762	-2 710
Amortissements	5 et 6	-1 768	-1 591
Amortissements IFRS 16	4	-5 742	-5 464
Amortissements relations clientèles	5	-2 271	-2 229
Dotations aux provisions nettes de reprises	11	-935	-647
Autres produits et charges opérationnels courants	17	55	490
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		12 825	10 518
Produits financiers	18	9	658
Charges financières	18	-2 215	-1 106
RESULTAT FINANCIER		-2 205	-448
Impôts sur les bénéfices	19	3 247	3 158
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		7 373	6 912
Résultat net part du Groupe		6 790	6 164
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		584	748
Nombre moyen d'actions	20	242 150	1 260 866
Résultat net par action en Euros	20	28,04	4,89
Résultat net dilué par action en Euros	20	28,04	4,89

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
Résultat net des sociétés intégrées		7 373	6 912
Sortie		371	53
RESULTAT GLOBAL		7 745	6 965
Résultat net part du Groupe		7 161	6 217
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		584	748

FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'€uros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021
RESULTAT NET	CDR	7 374	6 912
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence			
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses	(2)	4 733	4 096
Amortissements IFRS 16	4	5 742	5 464
Plus et moins values de cession	17	8	-101
Impôts différés	19	-333	-56
Capacité d'autofinancement		17 525	16 316
Evolution des créances	8	-3 468	3 865
Evolution des dettes	13	6 212	7 775
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		2 744	11 640
FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		20 269	27 955
Acquisitions d'actifs	(1)	-2 416	-1 431
Cessions	17	3 129	97
Variations actifs financiers	7	-189	-43
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	5	-18 173	1 780
FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-17 650	402
Evolution des Comptes courants d'associés	12	3 916	14 157
Augmentation / réduction de capital et apports	10	679	-36 629
Distribution de dividendes	10	-932	-607
Encaissements d'emprunts	12	25 605	41 649
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	12	-8 676	-37 738
Remboursement d'emprunts IFRS16	4	-8 540	-5 330
FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		12 052	-24 498
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		14 671	3 859
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	9	34 417	30 557
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	9	49 087	34 417

- | | |
|---|----------|
| (1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 5 : | 15 K€ |
| - Acquisition immobilisations corporelles note 6 : | 2 414 K€ |
| - Variation fournisseurs immobilisations note 13 : | -13 K€ |
| (2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 5 : | 2 331 K€ |
| - Amortissements immobilisations corporelles note 6 : | 1 709 K€ |
| - Dotations aux provisions note 11 : | 1 301 K€ |
| - Reprises provisions note 11 : | -607 K€ |

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'euros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires	Dont variation de capital Cash
Capitaux propres au 30/09/2020	51 029	1 725	260
Resultat de l'exercice	6 164	748	
Augmentation de capital	17		17
Apport titres Progelink	1 208		
Fusion avec Financière BDO	-9 779		
Augmentation de capital Financière BDO	650		650
Réduction de capital Financière BDO	-2 243		-2 243
Réduction de capital PV 31-07-2021	-24 544		-24 544
Réduction de capital associés sortants	-10 508		-10 508
Réduction de capital titres auto détenus Financière BDO 30/09/2020	-1 076		
Distributions de dividendes	-459	-148	
Sortie et autres mouvements	36	-31	
Capitaux propres au 30/09/2021	10 495	2 295	-36 629
Resultat de l'exercice	6 790	584	
Augmentation de capital			0
Rachat de titres minoritaires	35	-701	
Actions propres	-624		-624
Augmentation de capital	1 302		1 302
Distributions de dividendes	-820	-111	
Sortie et autres mouvements	354	1	
Capitaux propres au 30/09/2022	17 533	2 068	679

NOTE 1

Base de préparation

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2022.

Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2022 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 30 septembre 2021 à l'exception des changements ci-après :

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire

Les mises à jour de normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture et ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

Normes, amendements et interprétations publiés, applicables par anticipation au 1er janvier 2021 et adoptés par l'Union Européenne :

- Amendements à la norme IAS 37 - Contrats déficitaires - Coûts d'exécution du contrat Ces amendements précisent les coûts à retenir lors de l'analyse de contrats déficitaires.
- Amendements à la norme IFRS 3 - Mise à jour du cadre conceptuel.
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2018/2020 (amendements mineurs des normes IFRS 1, IFRS 9, IAS 41, IFRS 16).
- Amendements à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB applicables au 1er janvier 2023 mais non encore adoptés par l'Union Européenne

- Amendements à la norme IAS 1 - Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables Ces amendements visent à clarifier les informations à fournir dans les états financiers sur les méthodes comptables significatives (« material » au sens d'IAS 1). Le Practice Statement 2 « Making materiality judgements » est mis à jour avec l'ajout d'une démarche d'analyse du caractère significatif de l'information en matière comptable et des exemples d'application des principes d'IAS 1 amendés.

- Amendements à la norme IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants Ces amendements visent à préciser les critères de classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant.
- Amendements à la norme IAS 8 - Définition d'une estimation comptable Ces amendements ont pour objectif de définir la notion d'estimation comptable comme étant « un montant monétaire dans les états financiers qui est sujet à des incertitudes en ce qui concerne son évaluation ». Ils précisent également qu'une entité élabore des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure (montants monétaires non observables directement).
- Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance (en remplacement d'IFRS 4) Cette norme n'est pas applicable au Groupe. ♦ Amendements à la norme IAS 12 - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction Ces amendements précisent qu'il convient de comptabiliser l'impôt différé sur les transactions pour lesquelles l'entreprise comptabilise à la fois un actif et un passif telles que les contrats de location.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2022. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2022 :

- HEKLA (9 mois)
- BDO AVOCATS LYON (7 mois)
- CBP & ASSOCIES (7 mois)
- ADOCIS (8 mois)
- PEREGRYNE (5 mois)

Sur 2021 :

- BMP Progelink (3 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2022.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

Modalités retenues

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
 - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
 - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

NOTE 2

Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'€uros.

Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique “Relations clientèles” qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n’est pas amorti et fait l’objet d’un test annuel de dépréciation.

Actifs incorporels autres que le goodwill

Les actifs incorporels sont inscrits à l’actif à leur juste valeur à la date d’acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d’actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d’expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d’acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d’usage.

Contrats de location

Il est appliqué la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s’il confère le droit de contrôler l’utilisation d’un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

Les accords identifiés qui, bien que n’ayant pas la forme juridique d’un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l’utilisation d’un actif ou d’un groupe d’actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers (tertiaires et logements), et pour une part mineure sur des véhicules de transport et divers matériels informatiques.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d’un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d’un actif au titre du droit d’utilisation, en contrepartie d’une dette liée à l’obligation locative, présentée parmi les « Passifs financiers courants et non courants ».

Lors de la comptabilisation initiale d’un contrat, le droit d’usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d’être exercées.

En règle générale, le taux implicite étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 dollars ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail - consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur - qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature

à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Créances et dettes

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces

valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

Avantages du personnel

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du

risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant précisé qu'il a été modifié la date de départ :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 3,70 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, /15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 62 ans,
- taux d'actualisation 0,88 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 2 %,
- table de mortalité 2003-2005.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Comptes courants d'associés

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 1,66 %.

Passifs courants et non courants

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Classement comptable du crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

Communiqué CNC du 14 janvier 2010

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

NOTE 3

Périmètre de Consolidation

Société consolidante	30 sept. 2022		30 sept. 2021			
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
BDO France		Top	Top		Top	Top
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,90		99,88	99,90
VRC	Fusion avec BDO IDF				100,00	100,00
BDO LES ULIS		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO 2AS	Fusion avec BDO LES ULIS				100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
4 EXPERTISE				TUP avec BDO IDF		
LIBERAL GESTION				TUP avec BDO IDF		
COFIEC				TUP avec BDO IDF		
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH	Acquisition de 30 % des titres au cours de l'exercice	100,00	100,00		70,00	70,00
BDO ATEQUACY				Fusion avec BDO RH		
BDO TALENT MANAGEMENT (3)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,48	99,48		99,48	99,48
BDO BSO	Fusion avec BDO PARIS				100,00	100,00
BDO CI		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
SCM SEAP	Fusion avec BDO PARIS				100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PEREGRYNE (4)	Acquisition 05/2022	100,00	100,00			
HEKLA	Fusion avec BDO CORPORATE FINANCE					
BDO MEDITERRANEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO REAL ESTATE		59,00	59,00		59,00	59,00
BDO MARSEILLE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO AUDIT SUD EST	Acquisition 03/2022	100,00	100,00			
BDO SUD OUEST				Cession		
BDO ATLANTIQUE (Holding)		99,95	99,95		99,95	99,95
BDO LES HERBIERS		99,77	99,82		99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE		99,93	99,98		99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE		99,75	99,80		99,75	99,80
BDO LA ROCHE		99,74	99,79		99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,97		99,92	99,97
BDO RENNES		99,71	99,76		99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO INNOVATION		99,95	100,00		99,95	100,00
LITTORAL EXPERTISE				TUP avec BDO Fontenay		
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE	Acquisition 02/2022	100,00	100,00			
BDO ANGERS	Acquisition 10/2021	100,00	100,00			
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI		100,00	100,00		100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST		99,97	100,00		99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ALBERTVILLE 2		100,00	100,00		100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99	Création	99,99	99,99
BMP PROGELINK		100,00	100,00	Acquisition 07/2021	100,00	100,00
BDO INTERPROFESSIONNEL		99,60	99,60		99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		48,80	49,00		48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		24,88	51,00		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)	Acquisition 03/2022	48,80	100,00			
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00
BIPE ASIA	Fermeture				100,00	100,00

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS et de BDO AVOCATS ATLANTIQUE permettent de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de ces filiales. Dans ce cadre, ces sociétés sont intégrées selon le mode d'intégration globale.

- (3) La société BDO France détient 60 % du capital de BDO TALENT MANAGEMENT. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO TALENT MANAGEMENT lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO TALENT MANAGEMENT.
- (4) La société BDO France détient 70 % du capital de BDO PEREGRYNE. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO PEREGRYNE lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO PEREGRYNE.

Au 30 septembre 2022, toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

Démembrement de titres - Usufruit

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice précédent.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n°117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-proprétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-proprétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-proprétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-proprétaire (actionnaires minoritaires)

Les titres de participation non consolidés concernent :

- une société qui ne présente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé :
 - MV CONSEIL détenue à 45 % par BDO Atlantique

Le groupe détient également des titres souscrits auprès des banques mutualistes pour un montant de 6 K€

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'€uros	Note	30 sept.2022	30 sept.2021	Variation de	Ouverture	Variation
		Net	Net	périmètre et sorie		
Actifs non courants						
Goodwill et relations clientèles	5	66 850	46 576	22 564	69 140	-2 290
Droits d'utilisation	4	25 040	25 858	872	26 730	-1 690
Immobilisations incorporelles	5	95	77	75	152	-57
Immobilisations corporelles	6	8 139	7 107	580	7 687	453
Immobilisations financières	7	2 464	2 198	76	2 274	190
Sociétés mises en équivalence		0	0	0	0	0
Autres actifs à long terme	8	0	0		0	0
Impôts différés actif	19	1 378	1 055	-9	1 046	332
TOTAL ACTIFS NONS COURANTS		103 966	82 871	24 158	107 029	-3 063
Actifs courants						
Stocks	8	8	4	0	4	4
Clients et autres débiteurs	8	51 686	44 679	3 971	48 650	3 036
Créances d'impôt	8	2 263	2 212	93	2 305	-43
Autres actifs courants	8	17 597	15 724	1 395	17 119	479
Valeurs mobilières	9	4 247	4 210		4 210	37
Disponibilités	5.2	44 867	30 219	-17 131	13 088	31 779
TOTAL ACTIFS COURANTS		120 668	97 048	-11 672	85 376	35 293
TOTAL ACTIF		224 635	179 918	12 486	192 405	32 230
PASSIF En milliers d'€uros						
	Note	30 sept.2022	30 sept.2021	Variation de	Ouverture	Variation
				périmètre et sorie		
Capitaux propres - part du groupe	10	17 533	10 496	354	10 850	6 683
Participations ne donnant pas le contrôle	10	2 067	2 295	-700	1 595	472
TOTAL CAPITAUX PROPRES		19 600	12 791	-346	12 445	7 155
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	19 301	15 302	80	15 382	3 919
Passifs non courants						
Provision impôts différés conso.	19	0	0	0	0	0
Provision pour risques & charges	11	4 078	3 521	-137	3 384	694
Autres passifs non courants	12	10 454	5 139	6 307	11 446	-992
Emprunts auprès étab. de crédit à plus d'un an	4	53 212	38 655	1 158	39 813	13 399
Emprunts non courants IFRS 16 (1)	12	20 072	21 193	670	21 863	-1 791
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		87 816	68 507	7 998	76 505	11 310
Passifs courants						
Emprunts auprès étab. de crédit à moins d'un an	12	10 681	7 160	106	7 266	3 415
Emprunts courants IFRS 16 (1)	4	5 635	5 160	349	5 509	126
Fournisseurs	13	17 415	13 565	1 725	15 290	2 125
Fournisseurs immobilisations	13	379	286	0	286	92
Autres passifs courants	13	45 566	39 275	1 992	41 266	4 299
Dettes d'impôts	13	297	735	113	848	-551
Produits constatés d'avance	13	17 944	17 138	468	17 606	338
TOTAL PASSIFS COURANTS		97 917	83 319	4 754	88 072	9 845
TOTAL PASSIF		224 635	179 919	12 486	192 405	32 230

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'euros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	182 459	149 252	33 206
Charges opérationnelles	-38 096	-27 757	-10 339
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 834	-2 567	-266
Charges de personnel	-118 000	-98 616	-19 384
Amortissements	-1 928	-1 585	-343
Amortissements Relations clientèles	-2 288	-2 229	-59
Amortissements IFRS 16	-5 742	-5 464	-278
Dotations aux provisions nettes de reprises	-1 027	-642	-385
Autres produits et charges opérationnels courants	92	488	-396
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	12 636	10 881	1 755
Produits financiers	9	658	-649
Charges financières	-2 226	-1 110	-1 116
RESULTAT FINANCIER	-2 217	-452	-1 766
Impôts sur les bénéfices	3 172	3 064	108
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	7 247	7 365	-119

NOTE 4

IFRS 16

En milliers d'€uros	30/09/2021	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Correction ouverture	Variation de périmètre	Remb. / Sortie	30 sept.2022
Valeur brute	36 877	7 024			15	1 612	-4 178	41 350
Amortissements	-11 018			-5 742	-103	-741	1 294	-16 310
Total actif	25 858	7 024	0	-5 742	-88	872	-2 884	25 040

En milliers d'€uros	30/09/2020	Augmentation	Autres mouvements	Affectation résultat	Correction ouverture	Résultat	Variation de périmètre	Remboursements	30 sept.2021
Réserves	-322			-172	-36		-49		-580
Résultat de l'exercice	-172			172		-87			-87
Dettes non courantes	21 193	5 735	-6 432		-40		670	-1 054	20 071
Dettes courantes	5 160	1 289	6 432		-11		251	-7 486	5 635
Total Passif	25 858	7 024	0	0	-88	-87	872	-8 540	25 040
Loyers	5 829								6 178
Intérêts	-538								-580
Amortissements	-5 464								-5 742
Valeur nette comptable des contrats arrêtés	-38								-2 884
Autres produits opérationnels	38								2 942
Total résultat	-172								-87

Retraitement des loyers

En milliers d'€uros	Total	Total
Loyers	5 829	6 178
Amortissements	-5 464	-5 742
Intérêts	-538	-580
Effet résultat	-173	-145

Echéanciers des emprunts

En milliers d'€uros	Total	Total
Moins d'un an	5 160	5 635
Entre un et deux ans	5 005	4 854
Entre deux et trois ans	4 301	4 209
Entre trois et quatre ans	3 845	4 046
Entre quatre et cinq ans	3 612	4 046
Supérieur à cinq ans	4 430	2 917
Total dettes	26 353	25 706

Le taux d'actualisation retenu est de 1.99 % en 2022 et de 1.50 % sur les nouveaux contrats de 2021.

NOTE 5

Immobilisations incorporelles

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
VALEUR BRUTE				
Au 30 septembre 2021	39 647	32 041	1 939	73 627
Acquisitions (1)			15	15
Cessions / sorties			-167	-167
Autres mouvements			-13	-13
Variation de périmètre	20 689	1 857	373	22 918
Au 30 septembre 2022	60 335	33 898	2 146	96 379
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 30 septembre 2021	-218	-24 894	-1 861	-26 973
Amortissements		-2 271	-60	-2 331
Cessions			167	167
Autres mouvements				
Variation de périmètre			-298	-298
Au 30 septembre 2022	-218	-27 165	-2 052	-29 435
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 30 septembre 2021	39 429	7 147	77	46 653
Au 30 septembre 2022	60 118	6 732	94	66 945

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- BDO ECONOMIE ET PERFORMANCE (ADOCIS) : 8 622 K€
- BDO ANGERS : 2 175 K€
- BDO AUDIT SUD EST (CBP AUDIT) : 1 052 K€
- BDO PEREGRYNE : 7 824 K€
- HEKLA : 1 085 K€
- BDO AVOCATS LYON : 1 788 K€

Les écarts d'acquisition 2022 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'euros	Adocis	BDO Angers	CBP Audit	Pérégrine	Hékia	BDO Avocats Lyon	BDO RH rachat titres aux minoritaires	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	1 378	525	138	16	213	1 609			3 879
Pourcentage acquis	100%	100%	100%	100%	100%	100%			
Capitaux propres acquis	1 378	525	138	16	213	1 609		0	3 879
Valeur d'acquisition	10 000	2 700	1 191	7 840	1 297	3 397		0	26 425
Ecart d'acquisition	8 622	2 175	1 052	7 824	1 084	1 788	0	0	22 546
Goodwill	8 622	836	518	7 824	1 084	1 788			20 673
Relations clientèles		1 338	534						1 872
Total affectations	8 622	2 175	1 052	7 824	1 084	1 788	0	0	22 545
Engagements de rachat et crédit vendeur		364		5 890	418				6 672
Paielements	10 000	2 700	1 191	1 950	879	3 397	663	0	20 780
Variation crédits vendeurs								1 041	1 041
Décassements	10 000	2 700	1 191	1 950	879	3 397	663	1 042	21 821
Trésorerie nette acquise	579	1 143	82	152	635	1 057			3 649
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	-9 421	-1 556	-1 109	-1 798	-244	-2 340	-663	-1 042	-18 173

Au 30 septembre 2022, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'euros	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2022	Total 30/09/2021
Ile de France	28 619	12 481	41 101	32 192
Bipe	4 651		4 651	4 651
Rhône Alpes	6 952	7 443	14 395	12 608
PACA	854	3 030	3 884	2 832
Atlantique	19 259	10 944	30 203	19 406
Total brut	60 335	33 898	94 233	71 688
Ile de France	218	9 963	10 181	9 550
Rhône Alpes		6 744	6 744	6 098
PACA		1 780	1 780	1 580
Atlantique		8 679	8 679	7 883
Total dépréciations et amortissements	218	27 165	27 383	25 112
Valeur nette	60 118	6 732	66 850	46 576

NOTE 6

Immobilisations corporelles

En milliers d'€uros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en-cours et acomptes	Montant
VALEUR BRUTE					
Au 30 septembre 2021	474	3 767	15 417	339	19 997
Acquisitions (1)		145	1 495	774	2 414
Sorties		-7	-1 777		-1 783
Autres mouvements			312	-295	17
Variation de périmètre			1 471		1 471
Au 30 septembre 2022	474	3 906	16 919	817	22 116
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 30 septembre 2021		-2 196	-10 695		-12 890
Amortissements		-116	-1 593		-1 709
Sorties		5	1 525		1 531
Autres mouvements			-17		-17
Variation de périmètre			-891		-891
Au 30 septembre 2022		-2 306	-11 670		-13 976
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 30 septembre 2021	474	1 572	4 723	339	7 107
Au 30 septembre 2022	474	1 599	5 249	817	8 139

NOTE 7

Autres actifs non courants

En milliers d'€uros	Autres titres	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2021	6	2 193	2 199
Augmentation		337	337
Diminution	0	-148	-148
Variation de périmètre	1	75	76
Au 30 septembre 2022	6	2 457	2 464

NOTE 8

Créances

En milliers d'€uros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2021	4	44 679	2 212	4 368	174	11 182	62 619
Variation	4	3 036	-43	-365	-1	837	3 468
Reclassement		0				8	8
Variation de périmètre		3 971	93	266	21	1 108	5 459
Au 30 septembre 2022	8	51 686	2 263	4 269	193	13 135	71 554

Toutes les créances sont à moins d'un an.

NOTE 9

Disponibilités

En milliers d'€uros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2021	4 210	30 219	34 429	-12	34 417
Variation	37	14 648	14 685	-15	14 670
Au 30 septembre 2022	4 247	44 867	49 114	-27	49 087

NOTE 10

Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 2 810 K€ qui est composé de 260 151 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2021	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation et réduction de capital	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2022
Capital social	2 819				-10		2 810
Primes d'émission et de fusion	894				-109		785
Capital social et primes	3 713	0			-119	0	3 595
Réserve légale	238	44				0	282
Autres réserves	15 710	2 212		-820		0	17 102
Réserves consolidés	-15 330	3 909			797	388	-10 236
Résultat	6 164	-6 164	6 790				6 790
Capitaux propres part du groupe	10 496	0	6 790	-820	679	388	17 533
Résultat des minoritaires	748	-748	584	0			584
Réserves des minoritaires	1 547	748		-111		-700	1 484
Participations ne donnant pas le contrôle	2 295	0	584	-111	0	-700	2 068
Capitaux propres	12 791	0	7 373	-931	679	-312	19 600

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

NOTE 11

Provisions

En milliers d'euros	30 sept.2021	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept.2022
Provisions pour risques et charges (1)	718	108		832	-510	1 148
Indemnités départ en retraite	2 803	261	-505	469	-98	2 930
Total provisions au passif	3 521	369	-505	1 301	-607	4 078
Provisions clients et autres créances	6 557	426		3 326	-3 084	7 225
Provisions sur débiteurs divers						
Total provisions à l'actif	6 557	426		3 326	-3 084	7 225
TOTAL	10 078	795	-505	4 626	-3 692	11 302

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

NOTE 12

Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'euros	30 sept. 2021	Variation Périètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2022
Comptes courant associés	15 302	80	4	3 916	19 301
Engagements de rachat et crédits vendeurs	4 870	6 307		-1 121	10 056
Autres dettes à plus d'un an	53			65	118
Participation des salariés	216			64	280
Autres passifs non courants	5 139	6 307		-992	10 454
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires + 1 an (1)	38 655	1 158	-3 569	16 969	53 212
Emprunts bancaires + 1 an (1)	38 655	1 158	-3 569	16 969	53 212
Concours bancaires	12			15	27
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires (1)	7 114	106	3 569	-145	10 645
ICNE	34	3	-4	-24	9
Dettes financières à moins d'un an	7 160	109	3 565	-154	10 681
TOTAL	66 256	7 654		19 739	93 649
Participation des salariés	216			64	280
Emprunts bancaires (1)	45 769	1 264		16 824	63 857
ICNE	34	3	-4	-24	9
Total dettes financières	46 019	1 267	-4	16 864	64 146

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2022 :

- -1 an : 10 645 K€
- Entre 1 et 2 ans : 11 989 K€
- Entre 2 et 3 ans : 12 059 K€
- Entre 3 et 4 ans : 11 728 K€
- Entre 4 et 5 ans : 11 186 K€
- Plus de 5 ans : 6 250 K€
- **Total :** **63 857 K€**

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Les engagements de rachat des titres BDO TALENT MANANGEMENT pour un montant de 989 K€
- Associés sortants 2 759 K€
- Les engagements de rachat des titres BDO PEREGRYNE pour un montant de 5 889 K€
- Les engagements de rachat des titres HEKLA pour un montant de 417 K€.

NOTE 13

Dettes

En milliers d'€uros	30 sept.2021	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2022
Fournisseurs	13 564	1 725	0	2 126	17 415
Avances et acomptes reçus / com.	89	26		363	478
Dettes sociales	18 547	1 101		2 027	21 675
Dettes fiscales hors IS	12 290	863		151	13 303
Impôts sur les sociétés	735	113		-551	297
Dettes diverses	8 349	2		1 759	10 109
Produits constatés d'avance	17 138	468		338	17 944
TOTAL	70 712	4 298	0	6 212	81 222

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'€uros	30 sept.2021	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2022
Fournisseurs	22			-22	
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS				118	118
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses	31			-31	
Produits constatés d'avance					
TOTAL	53			65	118

En milliers d'€uros	30 sept.2021	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2022
Fournisseurs immobilisations immos corp.	1	0	0	13	14
Crédit vendeur	285			80	364
TOTAL	286	0	0	92	379

NOTE 14

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
Expertise comptable et autres	148 228	119 790	28 438
Audit légal et contractuel	29 502	27 280	2 222
Total	177 730	147 070	30 660

NOTE 15

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	Rétraitement entrée 2022	30/09/2022 périmètre 2021	30/09/2021 proforma	Variation périmètre constant
Transfert de charges d'exploitation	-285	-28	-257	-431	175
Achats de marchandises	599	0	599	462	137
Achats non stockés et fournitures	1 212	85	1 127	969	159
Sous-traitance	12 116	-343	12 459	7 994	4 465
Locations et charges locatives	1 480	167	1 314	1 649	-335
Entretiens et maintenance	6 684	196	6 487	5 855	633
Assurances	461	38	422	435	-13
Honoraires	2 349	142	2 206	2 061	145
Relations publiques	1 858	39	1 819	1 054	765
Frais de déplacement	3 536	200	3 337	2 214	1 123
Téléphone et poste	1 102	86	1 016	1 001	15
Services bancaires	279	14	265	241	24
Créances irrécouvrables	759	0	759	462	296
Autres charges	4 634	292	4 342	3 659	683
Total	36 783	887	35 896	27 627	8 269

La colonne retraitement entrée 2022 intègre la neutralisation des charges 2022 des sociétés acquises en 2022.

La colonne 30/09/2021 comprend les sociétés acquises en 2021 dont les charges ont été ramenées sur 12 mois.

NOTE 16

Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2022	Rétraitement entrée 2022	30/09/2022 périmètre 2021	30/09/2021 proforma	Variation périmètre constant
Salaires	85 671	4 402	81 270	73 995	7 275
Charges sociales	29 027	1 399	27 627	24 897	2 731
Total	114 698	5 801	108 897	98 891	10 006

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

NOTE 17

Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'euros	30 sept.2022	30 sept.2021
Cessions d'actifs	3 129	97
Cessions de titres consolidés	0	2 000
Valeur nette comptable des actifs cédés	-3 137	-106
Valeur nette comptable des titres cédés	0	-1 889
Plus et moins values dans le TFT	-8	102
Divers charges et produits de gestion courante	63	388
Total produits et charges courants	55	490

Les cessions d'actifs et les valeurs nettes comptables des actifs cédés sont essentiellement issues de contrats IFRS16 qui ont été résiliés avant le terme.

NOTE 18

Résultat financier

Les produits financiers comprennent :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
Plus-values sur les placements financiers	5	464	-460
Reprises de provisions sur placements financiers		159	-159
Autres produits financiers	5	35	-30
Total	9	658	-649

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
Intérêts sur emprunts	1 246	552	694
Moins value sur placements financiers	359		359
Charges financières IFRS16	580	538	42
Autres charges financières	29	16	13
Total	2 215	1 106	1 108

NOTE 19

Impôts sur les sociétés et impôts différés

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Impôts sur les sociétés	3 579	3 213
Impôts différés	-333	-55
TOTAL	3 247	3 158

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 26,5 %	18 291	4 847	13 444
Résultat imposé au taux normal à 25 %	-5 514	-1 379	-4 136
Résultat non fiscalisé	120		120
Amortissement des relations clientèles	-2 271		-2 271
Contribution sociale		62	-62
Crédits d'impôts		-278	278
TOTAL	10 626	3 253	7 373

Détail résultat non fiscalisé

TVS	-12
Amortissements ND	-77
CIR	522
Régime société mère	-186
Mécénat	-364
Déficits non activés en impôts différés	194
Autres	43
TOTAL	120

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Résultat	Variation de périmètre	Soie
Organic	0	0	0		
IDR	2 832	2 705	266	307	-446
Déficits reportables	426	239	134	53	
Provisions réglementées	-495	-378	-117		
OPCVM			0		
Frais d'acquisition de titres	655	463	192		
Effort construction	20	10	10		
Congés payés	220	225	-6		
Participations	1 825	991	834		
Provisions internes			0		
IFRS16	662	494	90	78	
Juste valeur	-634	-771	137		
Total base	5 511	3 978	1 540	439	-446
Taux d'impôt	25,00%	26,50%		25,00%	26,50%
TOTAL	1 378	1 054	332	110	-118

Au bilan en milliers d'€uros	30 sept. 2022	30 sept. 2021	Variation
Actif	1 378	1 055	324
Passif	0	0	0
TOTAL	1 378	1 055	324

NOTE 20

Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Résultat net part du groupe K€	6 790	6 164
Nombre moyen d'actions	242 150	1 260 866
Résultat net par action en €uro	28,04	4,89

NOTE 21

Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 690 K€ pour l'exercice 2021/2022.

NOTE 22

Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	30 sept.2022	30 sept.2021
Arcade Audit	73	67
Bewiz	36	28
BECOUBE	10	
AUDIT 01	3	
Jean Luc Paupert / Avalon Audit	19	19
Réseau In extenso	31	31
AFCI	2	2
A&A Audit Conseil Comptabilité	12	12
Solis Nantes	6	6
TOTAL	193	165

NOTE 23

Effectifs

A la fin de l'exercice	30 sept.2022	30 sept.2021
Associés opérationnels	123	114
Personnel technique	1 250	1 082
Personnel administratif	235	193
TOTAL	1 608	1 389

NOTE 24

Engagements hors bilan

Cautions et nantissements

BDO Atlantique :

- Cautions données au CIO pour garantir Deux emprunts de BDO Rennes : 89 475 Euros

BDO France :

- Engagement à 1^{ère} demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Dans le cadre de la signature de l'emprunt syndiqué avec Banque Populaire, BNP, CIC, BECM et CMO, les garanties suivantes ont été accordées :
 - Nantissement 1 980 parts sociales BDO ESRH
 - Nantissement 214 555 actions BDO IDF
 - Nantissement 92 995 parts sociales de BDO PARIS AUDIT & ADVISORY
 - Nantissement 17 135 actions BDO RHONE ALPES
 - Nantissement 109 790 actions BDO ATLANTIQUE
 - Nantissement 159 099 048 actions BDO BIPE ADVISORY
 - Nantissement 393 actions BDO SOFTWARE
 - Nantissement 1 784 actions BDO ECONOMIE ET PERFORMANCE
 - Nantissement 990 actions BDO INTERPROFESSIONNEL

Le montant global des emprunts dus au 30 septembre 2022 couvert par ces nantissements s'élève à 53 246 K€

NOTE 25

Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 26

Evènements postérieurs

- Acquisition de 40 % des titres de BDO REAL ESTATE, en janvier 2023.